

EDPR France Holding
25 quai Panhard et Levassor
75013 Paris

Affaire suivie par :

Sophie JACQUOT
01 44 67 81 49
06 32 85 33 22
sophie.jacquot@edpr.com

Monsieur le Préfet,
Préfecture de Limoges
1 rue de la préfecture
BP 87031 LIMOGES CEDEX 1

Paris, le 02/05/2019

Objet : Projet de parc éolien de Bersac-sur-Rivalier (87) – Dossier de demande d’Autorisation Environnementale – EDPR France Holding — Réponse à l’avis de la MRAE n° 2019APNA72

Monsieur le Préfet,

Le 27 mars 2018, nous avons déposé une demande d’autorisation environnementale concernant le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier (87). Suite au relevé d’insuffisances des services instructeurs en date du 25 septembre 2018, et de l’avis de la Direction départementale des territoires en date du 21 février 2019, le dossier a été dûment complété pour satisfaire aux différentes remarques.

Nous avons bien noté que la Mission Régionale d’Autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine n’a émis aucune observation particulière concernant les modifications apportées dans son avis rendu le 23 avril 2019.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l’assurance de nos respectueuses salutations.



Patrick SIMON
Directeur de EDPR France Holding